



INTRODUCTION

Veuillez lire attentivement toutes les directives avant de commencer la pose du plancher. Une installation mal exécutée pourrait annuler la garantie.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Les planchers du Centre de valorisation du bois urbain peuvent être installés au rez-de-chaussée et à l'étage sur recouvrement de bois. Leur composition permet de les clouer ou de les agraffer sur un sous-plancher de bois à l'aide d'une cloueuse ou agrafeuse pour planchers de bois franc.

Il est possible d'installer un plancher de bois massif sur une surface de béton chauffante ou non, située au rez-de-chaussée ou à l'étage. L'installateur doit au préalable poser une membrane hydrofuge sur le béton, collé avec la colle Bostik ou collé directement le bois $\frac{3}{4}$ avec une colle prévue à cet effet.

Si l'installation se fait sur une dalle de béton située directement sur le sol, s'assurer que la dalle est isolée en dessous selon le code de bâtiment en vigueur. La dalle doit être scellé contre l'humidité et l'eau, sinon utiliser des produits adéquats pour sceller la dalle (Bostik ou autres.)

RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que l'environnement de travail et les sous-planchers respectent ou dépassent les conditions minimales précisées dans le présent guide d'installation.

L'industrie prévoit une marge d'erreur de 5 % pour les imperfections naturelles et les défauts de fabrication. Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent procéder à l'inspection finale du grade, de la couleur, de la qualité de fabrication et de la finition des lames de bois pour s'assurer que le plancher à installer est conforme au produit acheté.

Toute lame de plancher installée sera considérée comme acceptée par l'installateur et le propriétaire, que ce dernier soit présent ou non au moment de l'installation. Au moment de commander la quantité de bois franc nécessaire pour un plancher, il convient d'ajouter un surplus afin de compenser les pertes occasionnées par les coupes.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE RADIANT

- L'installation sur un plancher radiant doit être **collée**;
- Le système doit avoir été testé et être en opération pendant depuis au moins 4 semaines avant l'installation du plancher;

- Fermer le système durant la période d'installation et pour les 24 heures suivantes afin que la colle puisse sécher normalement;
- La température de la surface du bois ne doit jamais excéder 27 °C [80 °F];
- Si les tuyaux du système sont apparents ou exposés au plancher, vous devez les couvrir avec un contreplaqué de 3/8" [10 mm] afin de répartir la chaleur uniformément.

ÉLÉMENTS DE PRÉVENTION

Pour des informations sur l'entretien du plancher, consultez le document Entretien résidentiel.

PRÉPARATION

Collée Agrafée

Note : Entreposer les boîtes de bois scellées dans la pièce où le plancher sera installé au moins 48 heures avant la pose. Idéalement au centre de la pièce mais s'assurer de laisser un espace de 4" entre le plancher et les boîtes et les placer à une distance minimale de 12" du mur. Ne pas placer près d'un mur extérieur. Cette période permettra au bois de s'acclimater aux conditions environnementales intérieures recommandées.

- L'installation des planchers de bois franc doit être la dernière étape d'une construction ou d'une rénovation;
- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de la pièce doit avoir été maintenue à ± 22 °C [± 72 °F] pendant une semaine;
- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité;
- Lors d'une installation au sous-sol ou sur dalle de béton, s'assurer que toutes les parties ou objets adjacents au sol [murs, sous-plancher, tuyaux, etc.] soient étanches. Utiliser des produits coupe-vapeur avant ou lors de l'installation de façon à augmenter l'étanchéité;
- **Toujours maintenir le taux d'humidité relative à ± 45 % [entre 40 et 60 %];**
- Préparer un croquis de l'installation pour mieux planifier la pose, éviter les erreurs et minimiser la perte.
- Déterminer le mur ou le point de départ.
- Déterminer dans quelle direction les lames seront installées. Perpendiculairement aux solives ou à angle de 45°.
- Enlever les plinthes, les seuils de portes et le vieux couvre-plancher s'il y a lieu.
- À l'aide d'un adéquat (outil oscillant), enlever l'espace nécessaire au bas des cadres de portes, ce qui permettra d'insérer les lames de bois franc sous les butoirs. La scie "va et vient" est à proscrire.
- Pour optimiser l'apparence visuelle, utiliser plusieurs boîtes en même temps et mélanger les lames afin d'assurer une variation de couleurs, de nuances et de longueurs.

• Dès le départ, sélectionner les lames qui s'harmonisent le mieux avec les moulures de transition qui seront installées.

Vous pouvez également vous procurer certains accessoires pré-vernissés ou pré-huilés, tels les réduits, nez de marche d'escalier, etc., auprès de votre détaillant autorisé.

OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

- Aspirateur ou balai- Marteau;
- Grattoir- Chasse-clou;
- Barre de nivellement- Barre levier [pied-de-biche];
- Niveau • Équerre 16" x 24";
- Composé de nivellement [si nécessaire];
- Ruban à mesurer
- Papier sablé 120 pour ajuster le v-joint, au besoin
- Cordeau « chalk line »
- Testeur d'humidité pour bois (et béton, si nécessaire)
- Barre levier (pied-de-biche)
- Scie à onglets
- Barre de serrage
- Languettes de renversement (si nécessaire)
- Cloueuse à plancher de bois franc
- Produits d'entretien Finitec et Carver
- Cloueuse de finition
- Égoïne, ou outil oscillant

Installation clouée ou agrafée

- Cloueuses et agrafeuse recommandées :
- Primattech 800-363-1962 www.primattech.ca
 - Pneumatique P210 avec clous de 1-1/2" [38 mm]
 - Manuelle H300 avec clous de 1-3/4" [44 mm]
 - Manuelle H330 avec clous de 1-1/2" [38 mm] à 2" [50 mm]
- Powernail 800-323-1653 www.powernail.com
 - Pneumatique 445 avec clous de 1-3/4" [44 mm]
 - Manuelle 45 avec clous de 2" [50 mm]
- Bostitch 800-556-6696 www.bostitch.com
 - Pneumatique MIIIFN avec clous de 1-1/2" [38 mm]
 - Manuelle MFN 200 avec clous de 2" [50 mm]
 - Agrafeuse pneumatique MIIIFS avec agrafes de 1-1/2" [38 mm] à 2" [50 mm]
- Senco 800-543-4596 www.senco.com
 - Pneumatique SHF50 avec clous de 1-1/2" [38 mm]
 - Manuelle SHF15 avec clous de 1-3/4" [44 mm]
 - Manuelle SHF10 avec clous de 2" [50 mm]

Perceuse et mèche de 3/32" (2mm)
Clous de finition—environ 2-1/2" (63mm)
Vis à plancher

Procédure à suivre

SOUS-PLANCHER DE BOIS

À l'aide d'un testeur d'humidité pour bois, disponible chez votre détaillant autorisé, s'assurer que le taux d'humidité du sous-plancher de bois ne dépasse pas 9 % et qu'il ne diffère pas de plus de 2 % de celui du plancher qui sera installé. Si le taux d'humidité est trop élevé, trouver la source et la corriger s'il y a lieu, retarder l'installation du plancher, augmenter le chauffage et la ventilation et installer un coupe-vapeur entre le sous-plancher et le plancher.

- Le sous-plancher doit être composé de contreplaqués d'un minimum de 5/8" [16 mm] d'épaisseur, ou de panneaux de particules « OSB » approuvés de 3/4" [19 mm], si la structure comprend des solives centrées à tous les 16" [400 mm].
- État structurel : Visser fermement le sous-plancher aux solives afin de prévenir les mouvements et les craquements. Remplacer le plancher existant ou le sous-plancher qui aurait pu être endommagé par l'eau ou avoir des faiblesses structurelles.
- De niveau : La surface doit être plane. La tolérance maximale est de 3/16" [5 mm] de variation sur 10' [3 m]. S'il y a lieu, sabler les élévations avec un papier sablé 20 ou corriger les dénivellations.
- Sec : Le taux d'humidité du sous-plancher doit se situer dans les limites recommandées.
- Propre : Le sous-plancher doit être bien balayé, lisse et débarrassé de débris, d'agrafes, de clous apparents, d'anciens adhésifs ou d'autres produits séchés.

SOUS-PLANCHER DE BÉTON

Le sous-plancher de béton doit avoir séché pendant un minimum de 30 jours, mais préférablement entre 45 et 90 jours. À l'aide d'un testeur d'humidité pour béton, vérifier s'il y a présence d'humidité. Si oui, le test au chlorure de calcium doit être effectué.

Le taux d'humidité du sous-plancher de béton ne doit pas excéder 3 lb par 1 000 pi² par 24 heures. S'il excède 3 lb, installer un système complet d'imperméabilisation du béton [scellant et adhésif] fabriqué par Bostik, Franklin ou Sika. Vous devez consulter la documentation du fabricant afin de connaître sa garantie, la limitation de son produit et suivre ses recommandations ainsi que ses méthodes d'installation.

Le sous plancher de béton étant sur le sol directement, doit avoir été isolé sous la dalle de béton ainsi que scellé avec une pellicule coupe vapeur.

L'installateur et le propriétaire ont l'entière responsabilité de vérifier le taux d'humidité et d'étanchéité du sous-plancher et de s'assurer qu'il se situe et qu'il demeure dans les limites recommandées tout au long de la durée de vie du plancher.

INSTALLATION CLOUÉE OU AGRAFÉE

Étape 1 – Tracer la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide, parallèle au mur de départ, établie en tenant compte de la largeur de la lame choisie et en ajoutant 3/4" [19 mm] à partir du mur de bois. Si le gypse vient obstruer l'espace avec le mur de bois, on peut couper légèrement le bas de la feuille. Cette dimension correspond à l'espace réservé pour le joint d'expansion et la languette. À titre d'exemple, si vous avez choisi des lames de 2-1/4" [57 mm], tracer la ligne à 3" [76 mm] du mur de départ. Cette ligne guide doit être perpendiculaire au mur adjacent.

Étape 2 – Installation des lames

- Il est très important de partir droit et d'équerre. Utiliser les planches les plus longues et les plus droites de façon à faciliter l'alignement.
- Sélectionner les lames attentivement. Celles qui comportent des imperfections doivent être recoupées, et les lames présentant des variations de couleur trop prononcées peuvent être relocalisées dans un endroit moins visible.
- Installer la première lame à 1/4" [6 mm] du mur perpendiculaire à votre droite, le côté de la languette de la lame placé le long de la ligne de départ, et le côté de la rainure face au mur de départ. Percer et clouer la lame sur le dessus, aussi près que possible du mur. Les moulures de bas du mur ou plinthes cacheront les têtes de clous. Installer les lames suivantes en vous dirigeant vers la gauche jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.
- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser 3/4" [19 mm] entre le mur de bois et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée afin de permettre l'expansion du plancher. Découper légèrement la feuille de gypse, s'il y a obstruction avec le mur de bois.
- Débuter la seconde rangée avec le bout restant qui devrait avoir au moins 6" [150 mm] plus long ou plus court que la lame utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée de lames à l'autre doit être d'au moins 6" [150 mm].

Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints.

- Les premières rangées de lames doivent être clouées à la main à l'aide d'une cloueuse de finition à nez pointu à cause du mur faisant obstacle à l'utilisation de la cloueuse à plancher. Les clous doivent être fixés sur le long de la languette à environ 4" [100 mm] de distance les uns des autres.
- Les rangées subséquentes s'installent de la même manière, mais en utilisant la cloueuse à plancher. [Voir ci-contre les conseils sur l'utilisation de la cloueuse.] Les clous ou agrafes doivent se situer à environ 8 à 10" [200 à 250 mm] les uns des autres, et à plus de 3" [75 mm] du bout de chaque lame.

- Les 4 ou 5 dernières rangées devront être installées de la même manière que les premières rangées en raison de la proximité du mur. Vous aurez peut-être à rétrécir les lames qui longent le mur pour laisser le 1/2" [12 mm] nécessaire pour le joint d'expansion.

Note : La coupe extrêmement précise des lames peut nécessiter l'utilisation d'un « bloc de frappe » pour bien emboîter celles-ci les unes dans les autres.

Étape 3 – Installation des moulures

- Si le cas s'applique, installer les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Réinstaller les plinthes, les quart-de-rond au besoin, en s'assurant de les clouer aux murs et non au plancher [cela permettra le mouvement naturel du plancher].

Étape 4 – Entretien

- Conserver quelques lames de boîte de plancher en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur.

UTILISATION DE LA CLOUEUSE

Conseils généraux

- La base de la cloueuse doit toujours demeurer propre et lisse.
- Déposer la cloueuse sur le contreplaqué ou sur un carton plutôt que sur le plancher de bois franc afin d'éviter d'endommager les lames.
- S'assurer que la cloueuse est toujours bien appuyée à la fois sur le dessus et sur le côté de la lame avant de clouer.

• **Vérifier régulièrement l'état de la cloueuse ainsi que son bon fonctionnement** afin d'éviter d'endommager les lames. Mettre 2 gouttes d'huile au 200 pieds (environ aux 10 boîtes). Conseils spécifiques – Cloueuse manuelle

- Maintenir fermement la cloueuse et frapper la tête de cette dernière avec le maillet de caoutchouc.
- N'hésitez pas à tester votre outillage avant de débiter la pose.
- Adopter la position debout permet de déployer une plus grande force pour faire pénétrer les clous.

Conseil spécifique – Cloueuse pneumatique

- Bien ajuster la pression d'air selon la dureté de l'essence de bois à installer ou le type de sous plancher, puis vérifiez-la régulièrement par la suite.

INSTALLATION COLLÉE

Étape 1 – Établir la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide parallèle au mur de départ à 31" [788 mm] pour des lames de 2-9/16" [65 mm] de large, à 33-3/8" [848 mm] pour des lames de 3-5/16"

[84 mm] de large, à 30-1/4" [768 mm] pour des lames de 5" [127 mm] de large, ou à 32-11/16" [832 mm] pour des lames de 6-1/2" [185 mm] de large.

- La section située entre le mur de départ et la ligne deviendra l'aire de travail pour le début de l'installation et sera la dernière partie du plancher à recouvrir. Cette mesure vous évitera de rétrécir la dernière rangée de lames tout en laissant le 1/4" [6 mm] minimum requis pour le joint d'expansion.

- Clouer des lattes guides, à l'intérieur de l'aire de travail, le long de la ligne. Ces lattes guides serviront de point d'appui pour l'installation des premières lames.

Étape 2 – Application de l'adhésif

- Appliquer l'adhésif en glissant la truelle à un angle de 45°. L'adhésif qui se déposera entre les dents de la truelle correspondra à la quantité nécessaire à appliquer.

[Approximativement un gallon pour 30 à 50 pieds carrés selon le fabricant de l'adhésif.]

Note : Ne pas étendre l'adhésif sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir. L'adhésif pourrait sécher et ne plus produire une bonne adhérence. Consulter les informations sur le contenant de l'adhésif. Le temps de réaction pour l'adhérence varie d'un fabricant à l'autre. Il peut aussi être affecté par la température et le taux d'humidité relative dans la pièce.

Étape 3 – Installation des lames

- Il est très important de partir droit et d'équerre.

- Sélectionner les lames attentivement. Au besoin, couper et relocaliser dans un endroit moins visible les lames jugées différentes.

- En utilisant l'aire de travail, installer la première lame à 1/4" [6 mm] du mur perpendiculaire à votre gauche, le côté de la languette de la lame contre la latte, et presser la lame dans l'adhésif.

- Installer les lames suivantes en vous dirigeant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.

- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser 1/4" [6 mm] entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.

- Débuter la seconde rangée avec le bout restant qui devrait avoir au moins 6" [150 mm] plus long ou plus court que la lame utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée de lames à l'autre doit être d'au moins 6" [150 mm] et au moins l'équivalent de la largeur de la lame de plancher.

Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints.

- Engager le bout de la rainure dans la languette de la lame et abaisser celle-ci aussi près que possible de la lame adjacente. Glisser le côté languette dans la rainure, puis presser sur la lame.
- Les rangées subséquentes s'installent de la même manière que les précédentes.
- Lorsque le recouvrement de la section principale du plancher est terminé, retirer les lattes guides, puis effectuer l'installation dans l'aire de travail de la même façon. Emboîter la dernière rangée de lames à l'aide de la barre levier en n'oubliant pas qu'il est nécessaire d'avoir un espace de 1/4" [6 mm] minimum pour le joint d'expansion.

Notes :

- Si vous installez une membrane acoustique, celle-ci doit obligatoirement être collée au sous-plancher, et les lames de bois devront ensuite être collées sur la membrane en utilisant le même adhésif recommandé.
- La coupe extrêmement précise des lames peut nécessiter l'utilisation d'un « bloc de frappe » pour bien emboîter celles-ci les unes dans les autres.
- Ne pas mettre d'adhésif dans les rainures des lames, ce qui empêcherait l'emboîtement parfait avec la rangée de lames suivante.
- Éviter de salir vos doigts avec l'adhésif afin de minimiser le nettoyage. Tout au cours de l'installation, essuyer immédiatement l'adhésif en contact avec la surface du plancher en utilisant les serviettes nettoyantes ou le nettoyant pour adhésif Bostik's Ultimate. Si l'adhésif persiste, utiliser un solvant à peinture ou de l'essence à briquet.
- Utiliser un ruban adhésif bleu « 3M » pour maintenir les lames en place. Cela évitera le mouvement des lames qui causerait des espaces entre celles-ci lors de l'installation.
- Après avoir installé une section du plancher, il est recommandé d'utiliser le rouleau tel que prescrit par le fabricant de l'adhésif [environ 100 à 150 lb / 45 à 68 kg] afin d'assurer un meilleur contact des lames avec l'adhésif. Entourer le rouleau d'une pellicule protectrice afin d'éviter d'endommager la surface du plancher et utilisez-le pendant la période active de l'adhésif.



1170, rue Goyer
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 3Z1
Téléphone : 450-283-0133